

BULLETIN 2023 MUNICIPAL

JANVIER 2023



EDITORIAL du MAIRE

Quelle année encore, et quel été !

Plaines assoiffées, cours d'eau desséchés, forêts enflammées, glaciers liquéfiés, vents déchaînés, végétation déboussolée, puis en décembre la crainte de l'inondation du Jos..baig !

Les catastrophes se déplacent en groupe comme les sardines. Et nous, nous avançons comme des somnambules : situation propice aux ordonnances sévères et aux remèdes de tous les excès que prônent les Thomas Diafoirus de l'écologie. Redisons bien que nous avons tous envie de rendre ses couleurs à la planète mais un califat écolo d'ayatollahs liberticides : NON !

Heureusement, malgré les oukases des Maires Verts, on n'a pas encore renoncé aux sapins de Noël ni au foie gras, ni au Tour de France, pas plus qu'à la Coupe du Monde de Football...ce serait comme demander à Dracula de renoncer au sang pour de la limonade ! Mais la perspective de boycott a quand même électrocuté la conscience de certains hommes politiques, les mêmes qui n'avaient pas fait la fine bouche pour les JO de Pékin ni pour la Coupe du Monde précédente en Russie de Poutine ! Il est vrai que Mélenchon n'a jamais été avare en hommages envers les dictateurs historiques de tout poil, qu'ils soient de Cuba, du Vénézuëla, de Chine ou d'ailleurs ! On ne sait trop dans tout cela ce qui est le plus consternant !

Pour nous, à Geüs, 2022 restera avant tout l'année des inaugurations. Fort heureusement nos travaux n'ont pas rencontré d'opposition. On craignait quand même pour l'Aire de Jeux ! Pensez donc : des structures métalliques disséminées dans un si beau cadre environnemental auraient pu braquer quelques écolos car de nos jours, dès qu'un agriculteur suggère de bâtir un petit barrage pour assurer les besoins en eau des récoltes de demain (c'est quand même eux qui nous nourrissent) il se monte aussitôt une association de défense des grenouilles locales !

Le réchauffement climatique assèche aussi les petites cervelles !

Mais, après les gilets jaunes et les Covids, c'est surtout la guerre en Ukraine qui a marqué cette année. Non mon éditorial ne s'égare pas... car cette guerre que l'on ne pensait plus possible en Europe affecte tout le monde, jusque dans les territoires ruraux les plus reculés. L'aggravation de la crise économique qui en découle, l'augmentation du coût de la vie ,en particulier des sources d'énergie, provoquent une souffrance généralisée qui rend le quotidien plus difficile à chacun .Et paradoxalement, peut-être pour combattre ce pessimisme ambiant, cette peur de l'avenir, cette éco-anxiété aussi, alors que tout le monde se plaint et bien , on fait comme si de rien n'était : de janvier à décembre, c'est Carnaval toute l'année; galette des Rois, Mardi Gras, ST Valentin, Salons divers, Roland Garros, Festival de Cannes, fête des mères, Tour de France, défilé du 14 juillet, inaugurations, Beaujolais Nouveau, Halloween, Noël .Notre petit hexagone demeure le paradis des cigales ..un miroir aux alouettes qui attire le monde entier !

Il me faut aussi revenir sur l'année électorale qu'a été 2022 et sur ses records d'abstention, même si notre vallée reste en dessous de la moyenne nationale. **Beaucoup semblent oublier ce qu'ils doivent aux élections du passé et qui améliorent encore leur vie au présent** : le droit de vote et le droit à l'avortement pour les femmes, les minimas sociaux (SMIC,RSA),l'obligation scolaire et sa gratuité, l'aide au logement, le droit de manifester qui n'est pas évident dans le monde, ..mais **manifester est un droit qui ne remplace pas la Loi votée par les Elus ! Voter c'est gérer l'avenir**. Ne gaspillons pas ce droit. Il faut beaucoup de temps pour construire et peu pour détruire. Or il va y avoir beaucoup à faire pour construire l'avenir par la Loi : légiférer pour la protection de la nature et la gestion des déchets ne sont que 2 petits exemples.

Bien chères concitoyennes et chers concitoyens, en ce début d'année, bien que l'inquiétude demeure, au nom du Conseil Municipal je vous souhaite une bonne année 2023 qui vous garde la santé et voit la réalisation de vos souhaits les plus chers, et en assurant celles et ceux qui affrontent la maladie ou qui sont dans la peine que nous avons pour eux d'affectueuses pensées particulières.

Claude LACOUR



RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Le Conseil Municipal espère renouer avec la tradition qu'il a instituée en invitant les nouveaux habitants à l'occasion de la nouvelle année lors d'un vin d'honneur à la Mairie.

L'institution de ce petit moment de convivialité permet de commencer l'année en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants en faisant amicalement plus ample connaissance.

Depuis notre dernière réception sont arrivés à Geüs :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| - M. Mme ALPONSE FELIX | 12 Rue de Rimbère |
| - M. Mme CANVILLE | 3 Rue de la Boisière |
| - M. FAURE | 52 Rue du Bourguet |
| - M GASTON | 1132 Rue du Bourguet |
| - M. MULLER | 229 rue de la Carrère |
| - M. Mme JOVE | 80 Rue de la Carrère |
| - Mme ALLARD | 1 Route de Josbaig |
| - M. TOUYAROU et Mme CARCABAL | 184 Chemin de la Campagne |
| - Mme RANQUINE et M.DEYRIS | 505 Rue du Bourguet |
| - M. Mme MANGAUD/COLAS | 759 Rue du Bourguet |
| - M. Mme COLRAS | 822 rue du Bourguet |
| - M. DEKENS | 1 chemin des Espondicq |
| - M. CLERC et Mme MELLIER | 242 Chemin de la Campagne |
| - M. Mme FEYS | 4 Chemin de la Croix |

Une invitation leur parviendra début janvier pour le samedi 7 à 18 h00

Quant à ceux qui ont quitté le village en 2022, nous leur souhaitons de trouver là où ils sont allés, aussi bien et même mieux que chez nous :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------|
| - M. et Mme MAC NUT Amanda et John | à NICE |
| - Mme et M. MELLIER Béatrice et Yves | dans le GERS |
| - Mme ROUVIERE Christèle | à PRECHACQ JOSBAIG |
| - Mme CHAPELIER Naïs | à OLORON |
| - Mme WEISTROFFER Nancy | à OLORON |

DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE

L'école de notre village fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la Vallée de Josbaig dont la compétence a été prise par la CCHB.

Cette structure permet de maintenir une classe dans chaque village, ce qui est une vraie chance que nous envient des villages qui n'ont plus d'école.

- une chance pour les élèves de suivre une scolarité proche de chez eux.

- une chance pour les villages de maintenir ce service qui anime la vie des centres bourgs....

Alors, là aussi, disons bien autour de nous, que pour préserver cette chance, il faut penser à y scolariser nos enfants en priorité plutôt que de les inscrire hors secteur.

L'équipe enseignante compte 7 professeures réparties sur 5 écoles :

École de GEUS : Mme COUCHINAVE : CE2/CM1 = 20 élèves

Ecole de GERONCE : Mme CAMET LASSALLE à 3/4 temps du mardi au vendredi : CM1/CM2

Mme BONNEVIALLE à 1/4 temps le lundi CM1 et CM2 = 22 élèves

Ecole d'ORIN : Mme LAPUYADE CP/CE1 = 23 élèves

École de PRECHACQ JOSBAIG : Mme GASTEREGUY CE1/CE2 = 21 élèves

Un service de transport scolaire est assuré dans les villages, ainsi qu'un service de restauration, de garderie (matin et soir) et d'accueil de loisirs pendant les vacances.

De nombreux projets sont mis en place :

Natation : 6 séances en période 2, les mardis après midi

Escalade : en période 3 les mardis après midi

Spectacle vivant : 3 spectacles prévus dans l'année.

Prix Bouquin malin : organisé par la médiathèque d'Oloron

Un espace Numérique de Travail : est mis en place dans chaque classe élémentaire, accessible aux parents pour consulter les informations concernant leurs enfants et leurs écoles.

Environnement : des animateurs de Béarn Initiatives Environnement sensibilisent les élèves à une espèce animale caractéristique de notre territoire : cette année la chauve-souris.

Patrimoine : visite du château de Mesples avec animation de la Compagnie des Écharpes Blanches

Devoir de mémoire : participation à la cérémonie du 11 novembre sur la base du volontariat.

Des actions pédagogiques complémentaires sont organisées dans chaque village.

Citons aussi les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes lorsqu'il n'y a pas d'EPS, le Plan Laïcité et Valeurs de la République, la lutte contre le harcèlement à l'école, la participation au Téléthon.

Et depuis le mois de décembre, les services académiques nous ont mis à disposition un jeune en mission de service civique.

Disons aussi notre gratitude à notre dynamique Association de Parents d'élèves et ses bénévoles, qui organisent des actions tout au long de l'année pour donner vie à notre RPI et financer les activités pédagogiques.



Le 15 Décembre, à l'initiative de leur professeur Paola COUCHINAVE, les élèves ont invité les aînés de Geüs de plus de 70 ans à un moment de convivialité dans leur classe. Après les présentations réciproques et plaisantes et un chant de Noël, les enfants ont offert des gâteaux, un objet et une carte confectionnée par leurs soins, ainsi que des chocolats Lindt cadeau de la maison éponyme.

Que tous les acteurs de ce délicieux moment soient remerciés de cette délicate attention qui a en outre enrichi le bagage lexical des élèves du terme « convivialité ».



Et le dernier jour de l'année, la tradition du Père Noël a été respecté sous l'égide de l'APE.

RETOUR SUR LES INAUGURATIONS DE L'ANNEE

Le 7 octobre ont eu lieu les inaugurations de la nouvelle Mairie agrandie et rénovée, du Parvis, de la Réserve incendie et de l'Aire de Jeux au fronton en présence d'une foule nombreuse et de nombreux grands élus.



De gauche à droite : Inaki ECHANIZ Député, Frédérique ESPAGNAC Sénatrice, Max BRISSON Sénateur, Anna NGUYEN Sous-Préfète, derrière : Bruno DUPUIS adjoint, Bernard UTHURRY Président CCHB représentant Alain ROUSSET Président Nouvelle Aquitaine, Marie Lyse BISTUE Conseillère Départementale, Denise ST PEE Sénatrice, Henri BELLEGARDE Conseiller départemental, Sophie CLAVERIE Adjointe ST GOIN, Marie Hélène Cassou Adjointe Geüs.

A une époque où les territoires ruraux perdent leurs services (publics en particulier) et où l'hégémonie d'internet déshumanise les relations sociales, cette réalisation veut réaffirmer le rôle central de la Mairie comme 1er point de service de proximité à la population et comme espace de sauvegarde et de revitalisation du lien social, donc comme espace de réhumanisation : car dans une Mairie vous aurez toujours un interlocuteur face à vous pour vous servir.

La Mairie est le 1er échelon de la démocratie. La proximité, comme la démocratie n'a pas de prix même si elle a un coût.; mais ce coût reste bien inférieur à celui de la "casse" de la proximité ,non seulement sur le plan financier mais humain.

Parlons donc du coût des travaux

Total dépenses Mairie +Parvis :348 362,34 €

Subventions :

Total recettes (subventions)	237 960,34 €	=	Etat/DETR	52 834,40
			Département	91 059,00
			Région	29 501,94
			CCHB	10 000,00
			FCTVA	53 065,00
			Certificat EE	<u>1 500,00</u>
			Total	237 960,34

Reste à charge Commune :11 0402 €

Le reste à charge de la Commune est financé par un emprunt de 100 000 € sur 20 ans à 0,8 % et un prélèvement sur les fonds propres de 10 402 €

Le Conseil Municipal a été bien inspiré de décider ces travaux dès 2018 : nous avons ainsi échappé à l'augmentation des matériaux, de l'énergie et des taux d'emprunt après COVID et Guerre d'Ukraine. Les travaux ont été confiés principalement à des entreprises locales : Bordatto,2C BOIS, LABARERE Electricité, SARRAT.

et la Maitrise d'ouvrage à l'APGL et son architecte Audrey ARDAENS

POUR la RESERVE INCENDIE

Total des dépenses:	69 789,71 € TTC	Subventions : Etat/DETR	17 144,70 €
Total des recettes:	37 828,70	FCTVA	10 684,00 €
Reste à charge :	31 961,01 €	CCHB	10 000,00 €
		TOTAL	37 828,70 €

La défense contre l'incendie constitue une obligation pour les communes, mais elle est peu subventionnée.

Tout le centre bourg, avec ses ERP (Etablissement Recevant du Public): école ,Mairie, Hôtel Restaurant est ainsi sécurisé.

L'enfouissement de cette réserve a permis la création du Parvis, avec quelques places de parking, et contribue à une agréable restructuration fonctionnelle et esthétique du centre bourg.

L'AIRE de JEUX : une réalisation rapide et un succès immédiat.



Dépôt des dossiers : février 2022 Fin des travaux : début septembre

Entreprises : Manutan (structures de jeux), et Despaux de Navarrenx pour les plantations et le reprofilage du terrain.

Total des dépenses: 64 953,32 € TTC	Subventions : Etat	: 18 992 €
Total des recettes : 44 592,00 €	Département :	15 000 €
Reste à charge : 20 367,32 €	FCTVA	: <u>10 600 €</u>
	TOTAL	44 592 €

La commune ayant reçu une indemnisation de 10 000 € de Groupama après les inondations de décembre 2021, qui ont détruit ce qu'il restait de l'ancienne aire, le reste à charge de la commune n'est donc que d'environ 10 367 €

TOUS CES TRAVAUX QUI VIENNENT D'ETRE INAUGURES N'ONT POUR BUT QUE DE MIEUX VOUS SERVIR, MIEUX VOUS RENDRE L'ENVIRONNEMENT AGREABLE ET MIEUX VOUS SECURISER

BEAU SUCCES de la JOURNEE CITOYENNE le 10 SEPTEMBRE



Après 2 ans de pause pour cause de COVID, le succès des années précédentes a été réédité et c'est tout naturellement par un moment de convivialité que cette journée s'est terminée

FETES du 15 AOUT



Là aussi après 2 ans d'interruption le Comité des fêtes a pu monter un peu dans l'urgence une belle programmation : tournoi de pala, concours de pétanque, vide grenier, DJ, Apéritif villageois et beaucoup de monde au repas le dimanche 14 au soir sous chapiteau.

MARCHE DE PRODUCTEURS



Pour la 1^{ère} fois dans le cadre des fêtes, le Conseil Municipal a organisé un Marché de Producteurs en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, le jeudi 11 août, qui a constitué un temps fort, avec les fêtes, dans la vie du village et qui a pu mettre en valeur les produits locaux et leurs producteurs.

Plus de 200 entrées – 350 assiettes vendues.

L'OUVERTURE DE L'EPICERIE BIEN ET BON, rue des commerces est prévue pour le mois de mars, mais dès à présent, les commandes peuvent être passées à partir du catalogue distribué par :

Téléphone au : 06.76.30.15.00 ou par mail : contact@epiceriebienetbon.fr

LA FIBRE : on nous la promet depuis 2020, mais ce sera pour 2023

Dès le mois de février devrait s'ouvrir la commercialisation pendant une période de 3 mois.

Une réunion d'information sera organisée.

LA VALLEE SE MOBILISE POUR LA RECHERCHE MEDICALE

Les VIRADES de JOSBAIG 25 septembre à GERONCE

Une très bonne météo, de belles randonnées, plus de 150 participants, des supers bénévoles, le besoin de convivialité, les Virades de JOSBAIG ont encore une fois été une réussite. Chacun a pu participer à son rythme à une des randos proposées.

Une mention spéciale a été attribuée aux randos Famille à vélo avec plus de 50 participants ; la joie et l'énergie de nos jeunes cyclistes étaient palpables, même quand il faut mettre pied à terre dans les « grandes montées ».

Cette journée a été organisée par le Collectif des Virades de JOSBAIG au sein des Virades d'OLORON, ce qui a permis de récolter 2065€ pour l'Association Vaincre la Mucoviscidose.

Cette association accompagne les malades et leurs familles dont la vie est bouleversée par la maladie, elle aide la recherche. En France 200 enfants naissent chaque année, atteints de cette maladie.

Bravo à tous ceux qui se sont investis et ont su se libérer, donner de leur souffle pour cette cause et participer aux activités.

Pour 2023 il est proposé aux villages de AREN ou de GEÛS d'OLORON de nous recevoir pour organiser cette journée ; donc à vos projets, à vos nouvelles idées.

Pour le Collectif 2022 : Roger NODIN

LE TELETHON DU 3 DECEMBRE SALLE INTERCOMMUNALE DE SAINT-GOIN

Comme chaque année depuis 25 ans des animations et une collecte sont organisés dans la Vallée. Le montant des dons s'élève à 3092€.

Des éléments de puzzle ont été réalisés par les élèves des écoles puis distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la Vallée. Cette année le thème était « Les Couleurs de la Vie » sous la forme d'un arc-en-ciel, dessins d'animaux et de plantes.

Plus de 100 familles ont répondu à l'appel. Les organisateurs remercient les écoliers, les institutrices et les personnels du rpi et de l'accueil de loisirs pour leur participation.

Plusieurs randonnées étaient proposées mais la participation a été faible à cause de la météo défavorable.
Pour le collectif 2022 : Dominique LAGRAVE

URBANISME : Rappel

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Il est consultable en Mairie, au Pôle urbanisme de la CCHB et sur le site :

<https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/urbanismehabitat/plui-de-josbaig.html>

Chaque zone est dotée d'un règlement spécifique

Nous vous rappelons que toute construction nouvelle, extension, modification de l'aspect extérieur de votre maison, tout abri de jardin (supérieur à 5 m², même démontable), tout changement de destination (grange transformée en pièce à vivre par exemple), doit faire l'objet d'une déclaration en mairie afin d'obtenir une autorisation. Il en est de même pour toute piscine d'une surface supérieure à 10 m², y compris démontable ou hors sol.

Les formulaires de demandes sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr, rubrique logement urbanisme. Les dossiers sont à déposer en mairie en deux exemplaires. Le service urbanisme de la CCHB est en charge de l'instruction.

Concernant les murs de clôture, ceux-ci doivent être obligatoirement enduits, qu'ils aient été construits avant ou après la promulgation du PLUI du 1^{er} janvier 2020 pour des raisons de qualité architecturale et d'esthétique évidentes du bâti : ce point du règlement faisait déjà partie des documents d'urbanisme précédents depuis l'origine du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

En cette période de crise les commerces souffrent. Nous avons la chance d'en avoir plusieurs dans la vallée, ils ne sont pas épargnés : ne les oubliez pas !



ETAT CIVIL

MARIAGES ET PACS



Mariage de Franck PERRY et
Christelle GUERRIER
Le 16 Juillet

Mariage de Guillaume PALAS
et Marie DUBREU
Le 15 Août





PACS de Nicolas IVENS et
Alysson SOUBELET
Le 21 Mars

Le Conseil Municipal félicite les heureux époux et pacsés et leur présente ses vœux de bonheur

PARRAINAGE CIVIL

Parrainage Civil de Inès et Lola DUBREU
Le 15 Août



Au cours de cette cérémonie, encore appelé baptême civil ou baptême républicain, et qui tend à se développer, les parents déclarent donner des protecteurs à leurs enfants choisis parmi leurs proches, à titre de parrain ou marraine, lesquels s'engagent à les suppléer en cas de nécessité. Des certificats sont alors délivrés, ayant une valeur plus symbolique que juridique.

NAISSANCE

- Martin TOUYAROU de Nicolas et Bénédicte le 18 juillet

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents et adresse ses vœux au nouveau-né.

DÉCÈS

- Jean Baptiste SOLANILLE le 30 Mai

- Pierre ASO le 30 Septembre

Le Conseil Municipal présente ses amicales condoléances à Odette et à Colette ainsi qu'à leur famille.